



SASSAY,

Le 26 octobre 2022

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur

Samedi 22 octobre 2022 à 16h00

à CHAILLES.

Présents : Danièle PAGE, Claudine BORGET, Cindy HAMON, Christian PAGE, Daniel DESPRES, Freddy LARCHET, Jacques GOUINEAU, Jérôme CHARTRIN, Patricia GOUINEAU-COLLE.

Excusés : Cécile POULARD, Éric POULARD.

Ordre du jour :

- * licences 2022-2023
- * finances
- * nouvelles fédérales
- * calendrier salle 2022-2023
- * questions diverses

Début de la séance à 16h00

* Licences de la saison 2022-2023

- 319 licenciés à ce jour (dont 141 féminines).
- Le Loir Et Cher est le département qui compte le plus grand nombre de licenciées féminines au sein de la F.F.T.A.

* Finances

- 4938.95€ sur compte courant et 4088€ sur livret au 21.10.2022.

* Nouvelles Fédérales

- Pas d'augmentation de la licence FFTA pour la saison 2022-2023.
- La manifestation « FESTIV'ARC » à Orléans du 05 juin 2022 confirme que c'est une très grosse organisation et demande beaucoup de bénévoles.
- Règlement arbitrage :
 - ° Il est rappelé que dorénavant les archers « marqueurs » doivent noter les 10 et 9 sur feuille de marque (extrait du journal officiel de la Fédé N°621- Mai 2022) applicable au 1^{er} Septembre 2022. Cela permet de départager les ex aequo automatiquement sur l'outil Résultat'Arc. Le manuel de l'arbitre n'a pas été mis à jour.

* **Nouvelles départementales**

- Le Challenge Départemental «spécial jeunes» (saison 2021-2022) du samedi après midi 25 juin 2022 à Vineuil s'est déroulé dans le gymnase suite au mauvais temps.
- La remise des récompenses jeunes (saison 2021-2022) aura lieu lors du concours de Lamotte Beuvron le 19 Novembre 2022.
- Règlement jeunes :
 - ° Concernant les poussins, rien ne change. Ils seront toujours intégrés dans le classement des concours spécial jeunes. Une extraction sera faite pour le classement région et F.F.T.A.
 - ° Chaque club a été averti par Mme la présidente que maintenant les A+ tireront sur un blason tri spot de 40 cm à 15 mètres. Décision prise, en réunion de bureau et mise en application au 22 Octobre 2022.

* **Calendrier salle 2022-2023**

- Celui-ci est acté et validé.

* **Calendrier extérieur 2022-2023**

- Selles sur Cher va inscrire 3 compétitions en 2023 : Un spécial jeune en mai, Un T.A.E et Une manche DR3 en juin.
- Egalement 3 compétitions pour Vineuil en 2023 : Un T.A.E le samedi, le championnat régional et finale de DR3 le dimanche fin juin et Un spécial jeune comme support du Challenge Départemental en juillet.

* **Divers**

- Pas de questions diverses reçues par mail, téléphone ou courrier.
- La journée Départementale « Loisirs et Convivialité » du 03 juillet 2022 au domaine THALES à Vendôme a réuni 65 personnes. Celle-ci a été une réussite complète.

Appel à candidature : le domaine THALES à Vendôme ne sera plus disponible à l'avenir et de ce fait le comité est à la recherche d'un lieu similaire pour la journée « Loisirs et Convivialité », prévue le 09 juillet 2023. Le minimum requis est un point d'eau, idéalement un abri si repli pour mauvais temps. Concernant l'accès w.-c. Le comité peut pourvoir avec des toilettes sèches du comité régional.

- Rappel : l'A.G. Départementale des clubs du 21 janvier 2023 sera organisée par Romorantin, zone sud.

La présidente

PAGE Danièle



La secrétaire,

GOUINEAU- COLLE Patricia

